



LE DÉPARTEMENT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Des Déplacements
Service Pôle Ingénierie Routière
10, impasse Fée Electricité
26 300 PIZANCON
Contact Aurélie CHANOVE / Matthieu VICTOIRE
Tél : 04 75 70 63 35
Courriel achanove@ladrome.fr
mvictoire@ladrome.fr
Réf. OPE.RD.2.1.21.1

Pizançon, le 29/07/2025

COMMUNIQUÉ

RD2 - ROUTE DE L'ARPS

FERMETURE

Le Département de la Drôme va réaliser des travaux de protection contre les éboulements rocheux dans le but de sécuriser la RD2, entre les PR3+650 et 3+850, sur la commune de Saint-Laurent-en-Royans. Il s'agit de la section de la route de l'Arps située entre les deux tunnels.

Les travaux consisteront en la mise en œuvre de barrières grillagées et de grillages plaqués.

Dans un premier temps des purges rocheuses seront réalisées sous

Route barrée

du 8 septembre 2025 9h au 17 octobre 2025 17h.

L'instabilité du versant ne permettra alors **aucune ouverture** et la route sera donc fermée à toute circulation **y compris les soirs et les week-ends**.

La circulation sera rétablie sous alternat le week-end entre le vendredi 17 octobre 17h et le lundi 20 octobre 8h.

Dans un second temps, à partir du 20 octobre, les travaux se poursuivront sous

Route barrée en semaine

des lundis 8h aux vendredis 17h
du 20 octobre au 5 décembre 2025

avec ouverture à la circulation les week-ends sous alternat

La circulation sera rétablie dès lors que les conditions le permettront.
L'alternat en place sur la section depuis 2024 sera déposé en fin de chantier.

Lors de ces travaux **deux déviations** seront mises en place :

L'une pour **tous les véhicules hors transports de matières dangereuses et jusqu'à une hauteur de 3m90** qui seront invités à passer par Sainte-Eulalie-en-Royans, Echevis et La-Chapelle-en-Vercors ;

L'autre pour **les véhicules de plus de 3m90 et les transports de matières dangereuses** qui seront déviés par Saint-Jean-en-Royans, Bouvante-le-Bas et le Col de la Portette.

Le Département est bien conscient de la gêne que ces différents travaux occasionnent aux usagers et s'efforce de trouver les meilleures dispositions possibles pour la limiter.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Plan de déviation

- Zone de travaux
- Déviation pour véhicules de moins de 3m90 hors matières dangereuses
- Déviation pour véhicules de plus de 3m90 et matières dangereuses

